

Comment mieux appréhender la complexité de la maîtrise des données produites quotidiennement au sein des cabinets et leur sécurisation ?

How can we better understand the complexity of controlling and securing the data produced daily within firms?

Goffette P., Duthil D., Girard A.

Au cours de la première session e-PP 2021 nous vous avons présenté différentes cotations CCAM en phlébologie lors du parcours de soins du patient, au travers de cas cliniques de façon à être plus didactique le patient consultant pour varicosités symptomatiques, ou signes cliniques d'insuffisance veineuse chronique.

Le premier bilan écho-doppler (ED) code EJM004 est important : il permet d'évaluer les reflux tronculaires, des tributaires, saphènes accessoires récidives, afin de déterminer le traitement le plus adapté, mais il faut aussi avoir un document de référence pour justifier de la prise en charge médicale auprès de l'assurance maladie pour les traitements secondaires.

Cet ED intègre la cartographie mais dans les cas très complexes celle-ci peut être différée. En cas d'ulcère pensez à bien utiliser la cotation adaptée pour ED artériel et veineux lorsque l'IPS est inférieur à 0,9 (**EJM004 +EDM001/2**).

Ne pas oublier de remettre au patient un document d'information sur les traitements par procédures chimiques ou thermiques.

Le marquage EJM001 peut être réalisé la veille dans le cadre d'une procédure thermique alors qu'il est intégré à l'acte dans les procédures chimiques d'échosclérose mousse (ESM) des gros troncs.

Dans le cadre d'un contrôle post procédure thermique ou chimique, c'est la cotation YYY 172 qui doit être appliquée.

Ne pas oublier que la cotation pour ESM de la grande saphène ne peut être appliqué que 2 fois en cas d'échec et celle de la petite saphène une seule fois. Il est bénéfique de savoir utiliser la cotation spécifique pour la consultation de thrombophilie (PTG) code MCX et l'acte ponctuel de consultation (APC) réservé aux spécialistes.

Dans les procédures thermiques, les GHS sont différents entre les établissements publics (1748,67 euros) et privés (1108,76 euros) mais les tarifs des GHS sont les mêmes pour les différents actes de laser ou radiofréquence.

Les actes pour les praticiens en libéral ont des tarifs différents selon :

- Les secteurs d'exercice (uniquement pour la RF),
- Le territoire de la GS (RF ou LEV) ou PS (LEV) et s'ils sont associés ou non à des phlébectomies.

Les actes associés en bilatéralité ont des cotations différentes selon s'ils sont classés en acte de chirurgie (ADC) ou actes de technique médicale (ATM) ; 75 % si ADC et 50 % si ATM.

La définition d'acte non remboursé (ANR) est à bien connaître et il convient de l'appliquer suivant le type : varicosités, varices réticulaires (1 à 3 mm) alors que pour les varices (sup à 3 mm) symptomatiques ou non les sclérothérapies sont remboursées.

Tout acte thermique ou chimique nécessite un compte rendu détaillé, pour ESM il doit comporter : le type du produit, volume, concentration, sites d'injections et clichés pré et post procédures remis au patient avec copie dans son dossier.

Cette présentation n'est pas exhaustive mais elle décrit un grand nombre de cotation CCAM au cours de situations cliniques en phlébologie, qui doivent être utilisées à bon escient et avec rigueur.

Vous pouvez nous rejoindre sur le site du syndicat : www.snmv.fr où vous aurez toutes les informations complémentaires et vous pourrez aussi poser vos questions. La plaquette adressée annuellement aux adhérents vous permettra également de retrouver toutes les cotations.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES THERMIQUES ET CHIMIQUES POUR LE TRAITEMENT DES TRONCS SAPHÈNES ET RÉCIDIVES. N. NEAUME – P. GOFFETTE

CCAM 2021	Acte E1007 ADC	N° GHS	GHM	Tarif public € GHS	Tarif privé € GHS	Tarif praticien/remboursement secteur 1 et Optam€	Tarif praticien/remboursement hors secteur 1 et Optam€
EJSF008 GVS rf	ATM	1853	05K26J	1748,67	1108,76	147,21	107,88
EJSF032 GVS+PHL rf	ADC	1853	05K26J	1748,67	1108,76	191,43	138,71
EJSF466 GVS laser	ATM	1853	05K26J	1748,67	1108,76	150,72	150,72
EJSF475 PVS laser	ATM	1853	05K26J	1748,67	1108,76	157,02	157,02
EJSF418 GVS+PHL laser	ADC	1853	05K26J	1748,67	1108,76	187,18	187,18
EJSF771 PVS+PHL laser	ADC	1853	05K26J	1748,67	1108,76	184,34	184,34
EJFA002 PHL étendue	ADC	1493	05C17J	1539,28	665,31	143,22	122,57
EJSF007	ATM					94,64	94,64
EJSF019	ATM					94,64	94,64
EJSF021	ATM					129,69	129,29



Table ronde

L'objectif de cette table ronde était de donner à chaque médecin les outils pour mieux appréhender la complexité de la maîtrise des données produites quotidiennement au sein des cabinets et leur sécurisation.

Cela a débuté par un rappel des éléments nécessaires à la rédaction d'un compte rendu de consultation, des éléments d'identification du médecin, mais aussi de ceux du patient, en passant par ceux concernant la consultation elle-même.

Cette table ronde a été passionnante.

Une heure de discussion co-animée avec **Pascal Goffette, ancien président du Syndicat National de Médecine Vasculaire et Vice-Président du Collège National Professionnel de Médecine Vasculaire.**

La discussion a pu aborder des aspects très techniques grâce à l'intervention de **Daniel Duthil, (partenaire WEDA) et Axel Girard (LIFEN).**

Une approche fondamentale pour chaque médecin, en effet la diversité de nos modes de fonctionnement nous éloigne souvent des obligations réglementaires perçues bien souvent comme des contraintes.

Cela peut se comprendre mais il faut, en dehors de tout aspect légal, se rendre compte qu'aujourd'hui et plus que jamais, la sécurisation de toutes nos données est un impératif sans lequel chaque médecin s'expose et expose son patient.

